

**CONSTRUCTION NEUVE LIÉE À UN PERMIS DE CONSTRUIRE OU
RÉHABILITATION POUR UNE MISE EN CONFORMITÉ OU AGRANDISSEMENT**

DEMANDEUR

- Nom et prénom du propriétaire : ○
Adresse: ○ CP :
.....Commune : ○ N° de
téléphone : ○ Nature du
projet : installation neuve réhabilitation

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

- Adresse du projet : ○
CP :Commune du projet : ○
Références cadastrales : ○
Nombre d’habitants : ○
Nombre de chambres : ○ Type
de résidence : principale secondaire
○ Superficie du terrain : ○
Cette demande est faite en amont d’une demande d’urbanisme oui non si oui nature de la demande
(PC, DP, ...) :
○ Existe t-il un puits dans un rayon de 35 mètres par rapport au dispositif envisagé ? si oui quelle est
son utilisation ? Consommation humaine autres :
○ Destination des eaux pluviales :

CARACTÉRISTIQUES DE L’INSTALLATION

○ **Prétraitement**

Bac dégraisseur volume (m3) :

Fosse toutes eaux volume (m3) :

Autre à préciser :

Pré filtre

○ **Traitement**

Épandage souterrain à faible profondeur longueur totale (m) :

Lit d’épandage souterrain à faible profondeur surface (m²) :

tertre d’infiltration surface (m²) :

lit filtrant vertical non drainé surface (m²):

lit filtrant drainé à flux vertical surface (m²):

rejet : autres (à préciser) :

PIECES A JOINDRE A LA DEMANDE (*un seul exemplaire*)

- o **Plan de masse au 1/500^{ème}** précisant :
 - la position de l'immeuble et le niveau de sortie des eaux usées,
 - la position des immeubles voisins,
 - les aires de stationnement et de circulation de véhicules,
 - la présence d'arbres de haute tige.

- o **Etude de sol et de définition de la filière** comprenant :
 - un plan de situation (échelle 1/5000^{ème})
 - la localisation des sondages, puits, cours d'eau, points d'eau (et le cas échéant des sites des tests de perméabilité),
 - les coupes de sol (croquis et descriptif succinct),
 - une note de calcul précisant la filière et le dimensionnement des ouvrages (nombre d'utilisateurs, activités, consommation d'eau, ...),
 - un plan avec schéma d'implantation où figurera la localisation du système conseillé à une échelle appropriée,
 - un profil en long de l'installation avec cotes et niveaux y compris celui de la sortie des eaux usées de l'immeuble par rapport au terrain fini et précisant les mouvements de terre éventuels, - si l'installation génère un rejet : localisation de l'exutoire et conditions de son utilisation, tant au niveau technique (cote, ...) qu'administratif (autorisations, ...),
 - le cas échéant les résultats des tests de perméabilité.

TRANSMISSION DES ÉLÉMENTS

Ce formulaire, dûment rempli et signé, est à retourner à :

VEOLIA EAU
Parc d'activité de la guerche
rue Paul Caniot
44 250 SAINT BREVIN.

EN AUCUN CAS, l'installation d'un dispositif d'assainissement non collectif ne doit être entreprise avant l'approbation du dossier.

Veolia eau après l'étude de votre dossier vous transmettra un document attestant de la conformité ou non du projet d'assainissement non collectif.

Vous devrez joindre cette attestation à votre demande d'autorisation d'urbanisme.

Le demandeur a pris connaissance du règlement de service et s'engage à régler au délégataire du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC), la prestation de contrôle de conception (facturée **67,47 € HT**) et la prestation de contrôle de réalisation de l'installation neuve ou réhabilitée (facturée **116.82 € HT**). Le taux de TVA étant de 20 % ou de 10 % selon les cas.

* Tarifs indicatifs du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021 revalorisés au 1er janvier de chaque année

Demande formulée à

Le

Signature :

Contact Veolia pour prise de rendez vous N° Téléphone 02 40 45 15 15